



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Libre circulation des personnes et des biens

Question écrite n° 37952

Texte de la question

M Michel Debre demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, s'il n'est pas preoccupe de la facilite avec laquelle il semble que, a l'abri d'une reglementation dite communautaire sur les mouvements de capitaux et sur les mouvements de personnes, la France se trouve dans la situation de voir dans certains secteurs industriels ou dans certains secteurs mediatiques lui echapper des centres de decisions et s'il n'estime pas une reaction necessaire et urgente ?

Données clés

Auteur : [M. Debré Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37952

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1096